Plan Vigipirate renforcé

Suite à l’attentat perpétré à Nice et à la demande du Préfet des Yvelines, le plan Vigipirate est renforcé pour assurer la sécurité de nos concitoyens.



Localement, les places de stationnement devant les équipements publics sont fermées, la Police pluricommunale assure quotidiennement votre sécurité et tous les moyens sont mis en oeuvre pour renforcer les actions sécuritaires sur le territoire.

Nous rappelons que pour tout déplacement, munissez-vous des attestations dérogatoires obligatoires. remplies et à présenter pour tout contrôle.

Infos pratiques

Sont concernés les lieux suivants :

- Ecole Madeleine Vernet (pour partie les deux parkings)
- La Crèche des Ifs
- L'Espace Ados

Liens utiles
Attestation dérogatoire de déplacement numérique
Téléchargez les justificatifs obligatoires selon votre situation